



Relevé de conclusions

Conseil de quartier
Sainte-Pezenne

Mardi 21 avril

Direction des Vies Participatives

Rédaction : Sabrina VOLET

Salle des fêtes – rue du Moulin d’Ane

Co-Président élu : Elmano MARTINS (Conseiller municipal).

Elus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ (Adjointe au Maire), Dominique JEUFFRAULT (Adjointe au Maire).

Agents municipaux : Sabrina VOLET (service Vie participative).

Membres : Christine ARMAND, Olivier AUBINEAU, Emmanuelle CASCAIL, Rodolphe COULVIER, Pierre FALLOT, Béatrice GARON, Franck GIRAUD, Marie-France GOSMAT, Paul GUILBERTEAU, Gaëlle INTES, Christine LESTABLE, Patrick MARTIN, Hervé POUVREAU, Jézabel POUVREAU, Jean VIGNET.

Excusés : Michel PAILLEY (Adjoint au Maire), Florent SIMMONET (Conseiller municipal), Patrick BAUDIN, Yves CRAMET, Jeanine GACHIGNARD, Jean-Pierre GERVAIS, Marcel GOSMAT, Yannick PRUNIER.

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Point de cadrage sur les crédits d’investissement et de fonctionnement de la Vie participative,
2. Rappel du rôle des commissions, retour sur le travail des commissions et suites données
3. Retour de la visite en bus du quartier
4. Informations diverses.

1. Point cadrage sur les crédits d’investissement et de fonctionnement de la Vie participative par Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au Maire.

Mme Anne-Lydie Holz, Adjointe au Maire en charge de la vie participative, des quartiers et de la médiation sociale, donne des précisions sur les budgets d’investissement et de fonctionnement des conseils de quartier. En effet, le conseil de quartier n’aura plus d’enveloppe fixe en investissement étant donné que le budget qui s’élève à 200 000€ pour l’année 2015 est mutualisé entre les 9 quartiers. C’est pourquoi, il est demandé aux membres de prioriser les projets d’aménagement dans l’espace public. Le budget de fonctionnement n’a quant à lui pas changé par rapport à l’année dernière, il s’élève à 91 000€.

2. Rappel du rôle des commissions, retour sur le travail des commissions et suites données

- Le référent de la commission :
 - Communiquer la date,
 - Faire un retour sous forme de compte-rendu au service Vie participative,

- Pour toute demande particulière, s'adresser au service Vie participative : demande d'informations, données, de plans, organisation d'une rencontre avec un élu thématique,...

○ Le service de la Vie participative :

- Réserve une salle, fait le lien pour la gestion des clés.

- Informe l'ensemble des membres de la commission + les co-présidents habitants et élus de la tenue de la réunion.

➤ **Commission valorisation patrimoine**

Cette commission composée de quatre conseillers est animée par Rodolphe COULVIER.

L'axe étudié par la commission pour la valorisation du patrimoine est le Chemin du III^{ème} Millénaire.

Ce cheminement autour de Niort, prétexte à la promenade peut permettre de faire découvrir les lieux remarquables :

- Historiques (Ste Pezenne possède la plus vieille église de Niort, temple Gallo-Romain...)
- Géologiques (Carrières ayant servi à la construction du Donjon, du Pilori...)
- Archéologiques (Surimeau...)

La Commission propose de recueillir les informations sur ces lieux remarquables à proximité du Chemin afin de dresser des cartes thématiques.

De même, la signalétique explicative existante (panneaux-pupitres indiquant les marais, bocages, plaines, vallées, faune, flore, exploitations économiques) pourrait être complétée et enrichie sur chacun des lieux remarquables (passés historiques, géologiques, archéologiques...) et proposant ainsi une lecture plus approfondie du paysage.

La Commission signale également qu'il est nécessaire de sécuriser le parcours et l'accès au Chemin (notamment à Surimeau, à Buffevent, en direction de St Liguairé...).

L'attrait de ce sentier devra être développé par un meilleur entretien (arbres à replanter...), afin de le rendre plus accueillant pour les promeneurs à pied, à bicyclette....

La commission souhaite contacter d'autres commissions « Valorisation du Patrimoine » des autres quartiers pour proposer et partager leurs orientations autour de ce chemin.

Une instance inter-quartier pour réfléchir et travailler sur la valorisation du patrimoine (bâti, naturel,...) à l'échelle de la Ville, a été mise en place depuis le 17 avril 2015.

➤ **Commission Vie de quartier**

Cette commission composée de six conseillers est animée par Jean-Pierre GERVAIS.

○ Sainte-Pezenne fêtera le 50^{ème} anniversaire de son rattachement à Niort

La commission « Vie de quartier » propose d'organiser une commémoration citoyenne et républicaine dans le cadre de l'inauguration de la place Henri Lambert récemment transformée sur la base d'un projet mené par le conseil de quartier.

L'inauguration de la place Henri Lambert est programmée au vendredi 12 juin à 18h30 en présence de M le Maire.

La commémoration du cinquantenaire du rattachement de Sainte-Pezenne est programmée à partir de 19h30 au même endroit.

La commission propose les idées suivantes :

- Un apéritif citoyen
- Donner la parole aux anciens du quartier
- Un pique-nique
- Un karaoké sur le thème des années 1960, par Chantepezenne.

Les membres de la commission « Cadre de vie » ont décidé de fusionner avec la commission « Vie de quartier », afin de participer à l'organisation de l'évènement.

➤ **Commission cadre de vie / espace public**

Cette commission composée de quinze conseillers est animée par Olivier AUBINEAU.

- Inauguration de la Place Henri Lambert

La place Henri Lambert, récemment transformée, est un projet porté par le Conseil de quartier de Sainte-Pezenne. L'inauguration aura lieu le **vendredi 12 juin à 18h30, en présence de M le Maire.**

- Carrefour Av de Nantes/ Buffevent

Les travaux envisagés sur ce secteur portent sur la sécurisation des mouvements de tourne à gauche en direction des rues de Buffevent et des petites vallées de Buffevent, la matérialisation des traversées piétonnes, la réalisation de quais d'embarquement/débarquement au niveau des arrêts de bus et enfin la reprise des accotements.

Les travaux de l'avenue Nantes ont débutés le 16 mars 2015 par le Conseil général.

Un Info-Quartier a été distribué aux riverains de Buffevent et envoyé aux conseillers de quartier : La rue Buffevent est barrée du côté de l'avenue de Nantes pendant la durée des travaux (8 semaines jusqu'à la mi-mai).

- Rue de la Routière

Demande de création d'un cheminement piéton

Suite à l'ouverture des commerces « Plaisirs fermiers » au carrefour Rte de Coulonges/ Rue de la Routière, le CQ demande la réalisation d'un cheminement piéton sécurisé.

Le projet d'aménagement est un chemin calcaire d'une largeur de 3.50m, mixte piétons-vélos (voie verte), longeant la rue de la Routière du côté Nord envisageable en 2 tranches :

- Entre la limite d'agglomération et le chemin d'accès aux Plaisirs Fermiers : 45 000€
- Entre le chemin d'accès aux plaisirs Fermiers et le crématorium : 60 000€
- + délai et financement des acquisitions foncières.

Proposition d'inscription de la 1ère tranche + acquisitions soumis à arbitrage aux élus.

- Rue de Grange

Demande de sécurisation des piétons par les riverains

Des éléments très précis de comptage font apparaître un trafic très faible, y compris aux heures de pointe (87 véhicules par heure au maximum).

- vitesse : très basse (moyenne 23 km/h).
- Au-delà de cette moyenne, le repère couramment utilisé est le V85 (vitesse maximum de 85 % des usagers). Là encore, il est très faible puisqu'il avoisine les 33 km/h.
- Sur la semaine de comptage, aucune infraction n'a été repérée (75% des usagers roulent à moins de 30 km/h et seulement 1% se situent entre 40 et 50 km/h).
- Pour envisager un couloir piéton : mise de la rue à sens unique

Il apparaît qu'il y a une contradiction entre les comptages réalisés et le ressenti des riverains.

Une visite sur site avec les riverains est programmée le mardi 19 mai à 18h30 en présence de Dominique SIX (Adjoint au Maire, de la Direction des Espaces Publics, des co-présidents, 1 à 2 représentant(s) de la commission « Cadre de vie » et le service de la Vie participative.

- Rue de Telouze

- La commission « Vie de quartier » souhaiterait que le terminus du bus soit déplacé. Il gêne la circulation pendant ses arrêts (environ 10 min) Les véhicules sont obligé de le contourner avec peu de visibilité.

- Demande de matérialisation de cases de stationnement. Les riverains se garent sur le trottoir. Les piétons doivent descendre sur la chaussée. Des résidents du centre du Grand Feu se promènent sur cette rue aux beaux jours.

Un projet d'aménagement global sur la rue de Telouze est à l'étude, et il n'est pas forcément judicieux de créer aujourd'hui du stationnement alors qu'il n'est pas dit qu'il sera maintenu demain...

En attendant, la Police municipale peut rappeler aux riverains l'interdiction du stationnement sur les trottoirs

- Terrain multisports

Une visite sur site a été faite en juin 2013 avec les Services des Sports, des Espaces verts, le CSC, les Conseillers de quartier et la Direction des Vies participatives.

Les services techniques estiment le montant du projet entre 70 000 et 80 000 euros.

A la précédente mandature du Conseil de quartier, il avait été demandé, l'étude d'un équipement similaire à celui du stade Espinassou réalisé en 2011.

3. Retour sur la visite en bus

La visite du 31 janvier 2015 c'est bien déroulée, elle a permis de voir sur place de nombreux projets finalisés, en cours ou à réaliser. Le compte-rendu a été très apprécié : c'est un bon document de travail pour les mois à venir. L'ensemble des points évoqués sont en cours d'instruction à la direction des espaces publics.

4. Informations diverses - Remarques

a) Informations diverses

➤ Calendriers

Le prochain Conseil de quartier de Sainte-Pezenne

Mardi 16 juin 2015, à 20h00

En présence de M. le Maire (salle des fêtes – rue du Moulin d'Ane)

➤ *Projet de sensibilisation aux pratiques de jardinage au naturel avec la mission Biodiversité de la ville de la Niort*

La Ville de Niort a identifié la Trame Verte et Bleue communale (en 2011), il en ressort une surface importante de jardins qui jouent un rôle indispensable dans la fonctionnalité de cette Trame Verte et Bleue. C'est-à-dire que les pratiques de jardinage menées sur ces espaces impactent directement la Biodiversité et la Trame Verte et Bleue du territoire.

Par ailleurs, un projet de loi (la loi LABBE) prévoit d'interdire l'usage de certains pesticides pour les particuliers en 2022.

La Ville de Niort souhaite élaborer un document permettant d'accompagner les particuliers dans leurs pratiques de jardinage au naturel dont les objectifs sont de :

- Diminuer ou supprimer l'utilisation des pesticides
- Favoriser la protection des ressources (eau, biodiversité)
- Engager une démarche collective des citoyens.

La finalité est bien la préservation de la santé humaine et de protection de la biodiversité.

La mission Biodiversité cherche à constituer un groupe de citoyens volontaires.

Le but étant de co-construire ce document à l'échelle de Niort et de définir des animations grand public afin d'impliquer les différents acteurs du jardinage.

La première rencontre aura lieu le mardi 19 mai de 18h30 à 20h à l'hôtel de ville.

Toutes les personnes intéressées peuvent se manifester auprès de la direction des Vies participatives.

➤ **Rappel dates inaugurations d'ici l'été**

- Jeudi 28 mai à 18h30 : inauguration de la cours du CSC Chemins blancs (CQ Saint Florent)
- Mercredi 3 juin à 17h30 : inauguration de la place Jacques de Liniers (CQ centre-ville)
- Vendredi 5 juin à 16h : inauguration du verger – jardin collectif (Sainte-Pezenne)
- Vendredi 12 juin à 18h : inauguration de la place Henri Lambert (CQ Sainte Pezenne)
- Dimanche 14 juin à 12h : inauguration du jardin des petits fruits (CQ Souché)

➤ **Réflexion sur la place du vélo**

En lien avec Dominique SIX (Adjoint au maire), la Direction des Espaces Publics et l'association VilloVélo.

Les conseillers de quartier intéressés, peuvent se faire connaître auprès du service Vie participative afin d'avoir un groupe à l'échelle de la Ville.

➤ **Séances cinéma en plein air**

Cet été, la Vie participative va contribuer à 4 projections de cinéma en plein air + 2 autres portées par les CSC du Parc

- 2 projections par le CSC du Parc en juillet
- 1 projection sur la place du Donjon début juillet
- 1 projection dans la cour de l'école A d'Aubigné à St Liguairre mi-juillet
- 1 projection sur le quartier des Brizeaux en août
- 1 projection au bassin d'orage de Champclairot en septembre.

b) Remarques

- Rue du Moulin d'Ane : Il a été constaté une discontinuité du cheminement piéton pour rejoindre la passerelle de Surimeau.

- Rue du Coteau Saint Hubert : Manque d'éclairage à hauteur des 4 passages piétons, situés à proximité des différents groupes scolaires. Les candélabres actuels sont mal positionnés et/ou défectueux. Le seul qui est à peu près bien positionné était hors service cet hiver.

- Route de Coulonges (entre le n° 222 et 226) : Les riverains ont une mauvaise visibilité pour sortir de chez eux car des véhicules se stationnent sur le trottoir.

- Stade Grand-Croix : Il est signalé que les projecteurs sont souvent allumés dès 14h30.

- Stade du Bourg : Les ampoules des projecteurs ne fonctionnent plus depuis plusieurs mois.

- Maison des associations : La porte d'entrée côté cour et les portes intérieures ont été fracturées le week-end dernier. Il faudrait trouver de vraies solutions à ce problème qui est récurrent.

Toutes les demandes et remarques du Conseil de quartier ont été entendues et transmises aux services compétents.

Fin de la réunion à 22h40
